

REPUBLIQUE FRANCAISE



Préfet des Hautes-Pyrénées

dossier n° CUb 065 108 19 00001

date de dépôt : 28 mars 2019

demandeur : URBA 232, représenté par
Monsieur FONTES Jérôme

pour : construction d'une centrale
photovoltaïque

adresse terrain : lieu-dit Prats d'Aurillac, à Bours
(65460)

DDT 65
3 RUE Lordat
BP 1349
65013 Tarbes cedex
Affaire suivie par :
Emilie SANROMAN
05 62 51 41 41

ARRIVEE
29 MARS 2019
DDT65/SERCAD

SERCAD/Mission Energie Climat - Mme
Annie Flottes
3 RTE Lordat
BP 1349
65013 Tarbes cedex

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait à tarbes, le 28 mars 2019

L'instructrice ADS
Emilie San Roman

Avis favorable
A. Flottes

DDT65 - SUFL/ADS-TVA

- 3 AVR. 2019

ARRIVEE